



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Produits anesthésiants - établissements hospitaliers - visibilité sur les stocks

Question écrite n° 30006

Texte de la question

Mme Michèle Tabarot appelle l'attention de M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'inquiétude des établissements hospitaliers publics et privés face à un risque sanitaire important lié aux réquisitions nationales des principaux produits utilisés en anesthésie. Cette réquisition est motivée par le besoin compréhensible de pouvoir anticiper une éventuelle seconde vague de l'épidémie de coronavirus. Elle induit cependant un arrêt des livraisons de produits pour des cliniques et un rationnement dans des hôpitaux publics depuis plusieurs semaines. Or ces établissements ont engagé une reprise de leur fonctionnement traditionnel, certes limitée du fait des contraintes imposées par l'épidémie, mais qui est impérative car elle concerne des patients urgents ou en risque de perte de chance dont beaucoup ont différé des soins depuis plus de deux mois. Malgré le travail important réalisé pour prioriser les prises en charge, de nombreux établissements font aujourd'hui état d'un stock de produits utilisés en anesthésie de l'ordre de deux à trois semaines comme cela est par exemple le cas pour les Alpes-Maritimes. Cette situation rend la planification des prises en charge extrêmement difficile et suscite une grande inquiétude chez les praticiens alors que le risque de pénurie est proche et qu'ils ne reçoivent pas d'information sur l'évolution prévisible. Aussi, elle souhaiterait qu'il puisse lui faire savoir ce qui pourrait être fait pour donner aux établissements hospitaliers une plus grande visibilité sur les disponibilités futures de ces produits qui est absolument essentielle pour leur reprise d'activité.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Tabarot](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (9^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 30006

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Solidarités et santé](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [2 juin 2020](#), page 3771

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)